Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 20 (1915)

Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MÉLANGES

Distinctions.

En octobre 1915, notre collègue, M. le D^r Thommen a été nommé professeur ordinaire d'histoire suisse à l'Université de Bâle. Toutes nos félicitations.

* *

Nous avons appris avec plaisir la récente nomination de notre collègue et ami, M. l'abbé Fr. Ducrest, au poste de directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, en remplacement de Max de Diesbach, décédé.

Nos sincères félicitations.

* *

Dans sa séance du 3 mai 1916, la Société française de numismatique a nommé M. Eugène Demole membre honoraire. Cette distinction, flatteuse pour notre président, retentit aussi sur la Société suisse de numismatique et crée un lien de plus entre les intellectuels de nos deux pays.

Puissent ces liens exister de plus en plus nombreux et puisse notre petit pays se rappeler toujours la dette immense qu'il contracte chaque jour vis-à-vis de la France et de ses alliés, qui combattent pour la restauration du droit international et l'indépendance des petits pays.

Assemblée générale à Zofingue.

Le Comité qui, à la dernière assemblée de Genève, avait été chargé de choisir la localité où se réunirait la société, en 1916, a jeté son dévolu sur la ville de Zofingue, en Argovie. M. le D^r G. Grunau a bien voulu se charger de l'organisation matérielle de la réunion dont la date n'est pas encore fixée.

Don aux membres de la Société.

M. Arthur Engel, auteur, avec R. Serrure, du Traité de numismatique du moyen-âge et des temps modernes, qui parut de 1891 à 1905, a bien voulu mettre à la disposition des membres de la Société quatre exemplaires du tome troisième de cette publication qui traite de la numismatique depuis l'apparition du gros d'argent jusqu'à la création du thaler. Ce volume, de plus de 500 pages, illustré de 514 vignettes, est un des mieux réussi de la série et présente une réelle valeur. Ceux des membres de la Société qui ne le possèdent pas peuvent s'inscrire auprès de M. H. Cailler, bibliothécaire, 56, rue du Rhône, Genève. Lors de l'assemblée générale, à Zofingue, le tirage au sort décidera quels seront les quatre privilégiés. En attendant, nous remercions sincèrement, au nom de la Société, M. Arthur Engel, pour le don généreux qu'il vient de faire à ses collègues.

Fribourg.

On a proposé au musée de Fribourg l'acquisition d'un batz rarissime de 1561 de Fribourg, et — pour le prix de 850 francs — celle d'un des quatre exemplaires en or de la médaille du Tir fédéral de cette ville, en 1829. Ces pièces étaient destinées à représenter les prix d'honneur à chacune des quatre bonnes cibles. On se servit pour la frappe du coin du droit de l'écu neuf de Fribourg de 1813; après la frappe, on enleva au burin ce millésime sur chacun des quatre exemplaires. Les traces laissées par ce travail — qui se distinguent sur la médaille en question — sont une preuve d'authenticité. La pièce, en or à 22 carats, pèse 48 grammes. Il y a vingt ans que le Musée national à Zurich avait acquis un autre exemplaire d'une famille de Gruyère. On ignore le sort des deux autres pièces.

La trouvaille monétaire de Châtillens.

Au cours de la détermination de la trouvaille monétaire de Châtillens 1, j'ai classé dix-huit deniers de l'Évêché de Lausanne dans la série des deniers dit de bon style, datant de l'époque comprise entre 1272 et 1354.

Une seconde étude attentive de ces deniers anonymes m'a permis de les attribuer, conformément aux données de Morel-Fatio, à Aymon de Cossonay (1355-1375) et à Guillaume de Menthonay (1394-1406).

Dix exemplaires appartiennent à Aymon de Cossonay, dont quatre ont trois besants sous le temple et six un anneau entre deux besants.

Les huit autres exemplaires appartiennent à Guillaume de Menthonay et offrent trois annelets sous le temple.

Julien Gruaz.

La monnaie pendant la guerre.

Au moyen d'une douzaine d'appareils, la Monnaie de Paris lance actuellement dans la circulation près de 300,000 francs par jour. Chiffre impressionnant, si l'on songe qu'il ne suffit pas de frapper les pièces, mais qu'il faut les « vérifier », les compter, les peser, et au besoin les brosser, si elles dépassent de très peu le poids réglementaire; chiffre d'autant plus étonnant que la mobilisation a réduit de près de moitié le personnel de la Monnaie. En temps normal, les ateliers du quai Conti occupaient plus de deux cent cinquante ouvriers. Aujourd'hui, il en reste à peine cent cinquante. Depuis août 1914, les convocations successives ont enlevé tous les jeunes et vigoureux monnayeurs. Le zèle de ceux qui restèrent, bien malgré eux, loin de la bataille, a dû parer au manque de bras. Ainsi la Monnaie n'a rien perdu de son activité d'avant la guerre, et non seulement elle arrive à fournir à la Banque de France de grosses quantités de « semeuses », mais elle frappe, dans ses ateliers spéciaux, des médailles commémoratives, des médailles pour telle ou telle « journée » patriotique ou philanthropique, enfin, des médailles militaires. Avec quel amour les ouvriers travaillent à ces élégantes breloques pour héros! Penchés sur les « pièces », ils les passent de matrice à matrice, les polissent, les perfectionnent à la main avec une émouvante attention. L'Opinion.

¹ Revue suisse de numismatique, t. XX, 1915, p. 138-144.

Médaillier de la Chaux-de-Fonds.

Notre défunt collègue A. Droz-Farny a légué toutes ses collections à la Chaux-de-Fonds, sa ville natale. Elles consistent en ouvrages scientifiques, en publications neuchâteloises et jurassiennes, en cartes et estampes. Il y a joint une somme de 3000 francs dont les intérêts doivent servir à compléter les périodiques en cours de publication.

En outre, le médaillier de cette même ville entre en possession des monnaies et des médailles délaissées par notre regretté collègue, parmi lesquelles on compte cent quatre-vingt-huit pièces de Droz, soixante-trois de Brandt et septante des Thiébaud, père et fils, entre autre une série de ducats de la ville d'Augsbourg, d'Ulm, de Bavière, de Hohenzollern et de l'évêché de Constance, gravés par ces derniers artistes.

Le reste de la collection comprend un grand nombre de pièces suisses (environ deux mille), monnaies, médailles de tirs, d'hommes illustres, commémorations d'évènements, etc.

Trouvaille.

En 1915, on a trouvé au Petit Bâle, dans l'allée de la Forêt noire (Schwarzwaldallee) et dans un tombeau alémanique, des bracelets, colliers, fibules, aiguilles, etc., ainsi qu'une monnaie d'argent médiocrement conservée, de l'empereur Jovien (363-364). Cette monnaie, frappée à Trèves, est conservée au Musée historique de Bâle.

(Communiqué par M. E.-A. Stückelberg.)

Hans Frei's Ausstellung.

Im Kunsthaus Zürich brachte unser Mitglied, der Basler Medailleur Hans Frei, vom 11. Februar bis 19. März über 200 seiner Werke, geprägte und gegossene Medaillen, Originalentwürfe und andere plastische Arbeiten zur Ausstelluug. Ein Teil dieser Medaillen sind dem Leser der Revue aus dem Verzeichnis von Ernest Lugrin (Bd. XI, S. 180 u. f.), umfassend die Werke aus den Jahren 1894-1907, bereits bekannt. Eine Würdigung des bisherigen Schaffens des Meisters schrieb Herr Dr Hans Trog, im Feuilleton der Neuen Zürcher Zeitung, vom 12. März 1916 (Nr. 390). Sodann nahm der Sekretär der Zürcher

Kunstgesellschaft, Herr D^r W. Wartmann, im Kreise derselben am 9. März während seines, eben durch Frei's Ausstellung veranlassten Vortrages: « Ueber die Kunst der Medaille », der von zahlreichen Lichtbildern illustriert und begleitet worden war, Bezug und Anknüpfung an die Arbeiten Frei's.

Nachdem die Pflege der modernen künstlerischen Medaille überall seit mehreren Jahren nach dem Vorgang der Franzosen unter den Künstlern grosse Förderung erfahren, wäre zu erwünschen, dass auch die Sammlerkreise sich mehr, als es gegenwärtig in der Schweiz geschieht, auf diesem Gebiete betätigen würden.

E. Hahn.

Richtigstellung.

Als Verfasser einer grösseren 1907 erschienenen Monographie über den Basler Goldschmied Urs Graf, sehe ich mich veranlasst darauf hinzuweisen, dass die von Herrn M. A. Ruegg-Karlen, in Bd. XX, Heft I der Schweiz. numism. Rundschau, gebrachte Zusammenstellung der Basler Münzmeister, Stempelschneider und Medailleure, was den Article Graf, Urs, anbelangt, eine Reihe von Irrtümern, hervorgerufen durch das Ausserachtlassen der neueren Litteratur, enthält.

Als Mitglied der Redaktionskommission für das Schweizerische Künstlerlexikon liegt mir ferner daran zu erklären, dass genannter Urs Graf-Artikel nicht, wie man nach der Einleitung des Verfassers meinen könnte, im Schweizerischen Künstlerlexikon erschienen ist.

Dr E. Major, Basel.

Les prix du Collège de Vevey.

Nous apprenons avec plaisir que M. le prof. E. Lugrin, dont on connaît les intéressantes recherches sur le prix du Collège de Morges, a commencé à relever les documents relatifs aux prix du Collège de Vevey. Nous espérons que M. Lugrin pourra déjà faire part d'une partie de son étude à la Société qui doit se réunir cet automne à Zofingue.